



HAL
open science

Archéologie forestière : Structures de pierre sur les rebords surplombant les vallées

Dominique Goguey, Jacky Bénard, Alexandra Cordier, Jean-Paul Guillaumet, Geneviève Jobelin, Laurent Popovitch, K. Rothe

► **To cite this version:**

Dominique Goguey, Jacky Bénard, Alexandra Cordier, Jean-Paul Guillaumet, Geneviève Jobelin, et al.. Archéologie forestière : Structures de pierre sur les rebords surplombant les vallées. 2016, pp.57-81. halshs-03312055

HAL Id: halshs-03312055

<https://shs.hal.science/halshs-03312055>

Submitted on 13 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Archéologie forestière : structures de pierre sur les rebords surplombant les vallées. Rapport annuel 2016

Prospection de sites : Dominique Goguey, Jacky Bénard
Traitement données Lidar et GDB : M.S.H., Université de Bourgogne
SIG et GDB, Base de données objets : Alexandra Cordier
Vectorisation et interprétation images Lidar : Dominique Goguey
Prospections métalliques : Dominique Goguey et Geneviève Jobelin
Dessins et photos d'objets : Klaus Rothe
Identification du mobilier métallique : Jean-Paul Guillaumet
Identification des monnaies : Laurent Popovitch
Cartographie : Dominique Goguey

Introduction

Le bilan du triennal 2012-2015 a été remis en 2015, il est actuellement prolongé par la préparation d'une publication collective faisant la synthèse à partir de l'ensemble des données acquises : structures identifiées, indices de datation. L'étude porte sur les rebords sud et est du plateau calcaire, découpés par les vallées de la Digeanne, la Groême, le Brevon et la Seine et de nombreuses combes (fig. 1). La spécificité de ces recherches réside dans le va-et-vient constant entre l'observation du terrain appuyée sur des prospections programmées et l'exploitation de la vision plus large sur SIG (relevés GPS et depuis 2013 sur l'image Lidar du Parc National). Ainsi a-t-on pu identifier 91 établissements ou points d'occupation, 68 tumulus¹, 5 enclos à vocation cultuelle, et tout un réseau de voies et chemins hiérarchisés. Le plan de l'ouvrage préparé et les noms des auteurs sont joints en annexe à ce rapport.

Le rapport proposé ici ne concerne donc que l'année 2016. Les objectifs principaux ont été d'abord de distinguer les établissements post-antiques pour ensuite compléter le maillage déjà réalisé d'établissements laténiens et gallo-romains. L'étude de 2 vastes parcelles sans établissement apparent « Velantru » et « Petits Bois d'Aisey » constitue une étape nouvelle.

1- Les tumulus repérés sont revus par Jacky Streer en lien avec B.Chaume.

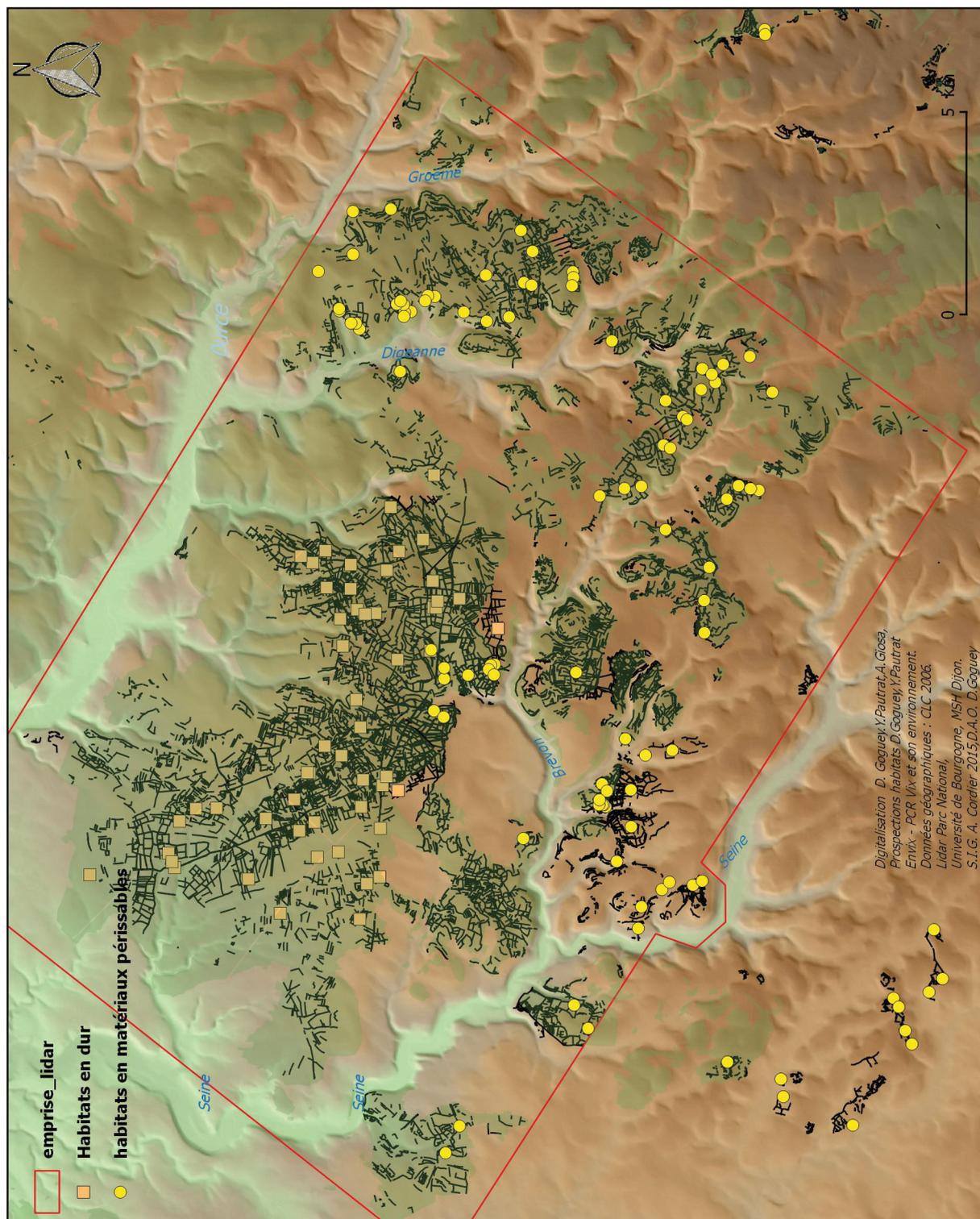


Fig. 1. Les établissements en matériaux périssables identifiés sont implantés sur les rebords est et sud du plateau calcaire châtillonais.

Habitats potentiels « récusés » (fig. 2)

Trois enclos qui, à des titres divers, pouvaient être envisagés comme établissements de la période antique ont été attribués à des périodes modernes. Les enclos repérés comme possibles habitats d'après leurs caractéristiques morphologiques sont prospectés selon le protocole mis progressivement au point en combinant trois facteurs : l'examen au sol qui seul permet de distinguer les structures linéaires de typologie antique des murets et murs modernes et de percevoir les pierres dressées ; la concentration de petits fragments d'objets métalliques et la modification du sol (couleur plus sombre et texture plus légère) en contexte d'argile de décalcification.

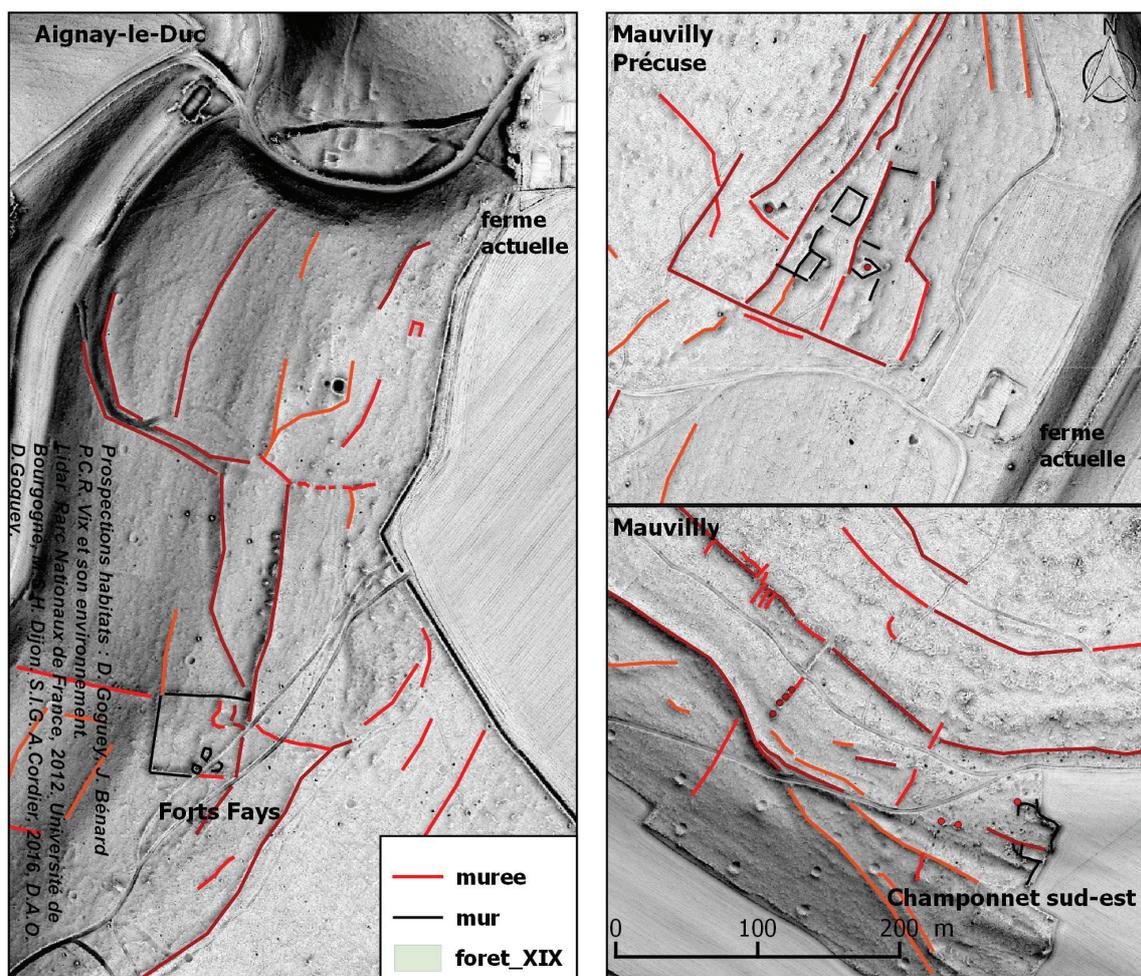


Fig. 2. Habitats post-antiques : les 3 sites prospectés en 2016 sont implantés à la lisière des forêts au XIX^e siècle et se caractérisent par des murs.

1. « Forts Fays » (fig. 2 et 3 a, b, c)

Implanté à mi-hauteur d'un versant qui surplombe la Combe de l'Étang Fourchu, le site de Forts Fays apparaît comme un enclos quadrangulaire de 3 235 m² intégré dans un parcellaire. La vérification au sol apporte plusieurs précisions : d'abord malgré une forte pente, l'enclos de délimitation n'est pas terrassé et la murée ouest est non pas une murée de soutènement mais une murée simple, ensuite les limites de l'enclos sont composées de petites pierres d'un module inférieur aux enclos protoantiques déjà identifiés.

Un enclos interne (326 m²) vide d'éléments métalliques est emboîté dans l'angle nord-est.

Au sud, on distingue les restes de 3 petites constructions en pierre (de 6 à 4 m de côté), qui se répartissent de part et d'autre d'un chemin qui traverse l'enclos.

Le seul matériel recueilli provient de cette zone, il est médiéval : garnitures de cape et cuillère en alliage cuivreux, cuillère (fig. 3 a, b, c). Ces éléments ajoutés aux spécificités observées (petites pierres, et absence de terrassement de l'enclos principal) font qu'on peut considérer cet établissement comme moderne, en faisant l'hypothèse qu'il a été implanté dans un parcellaire plus ancien.

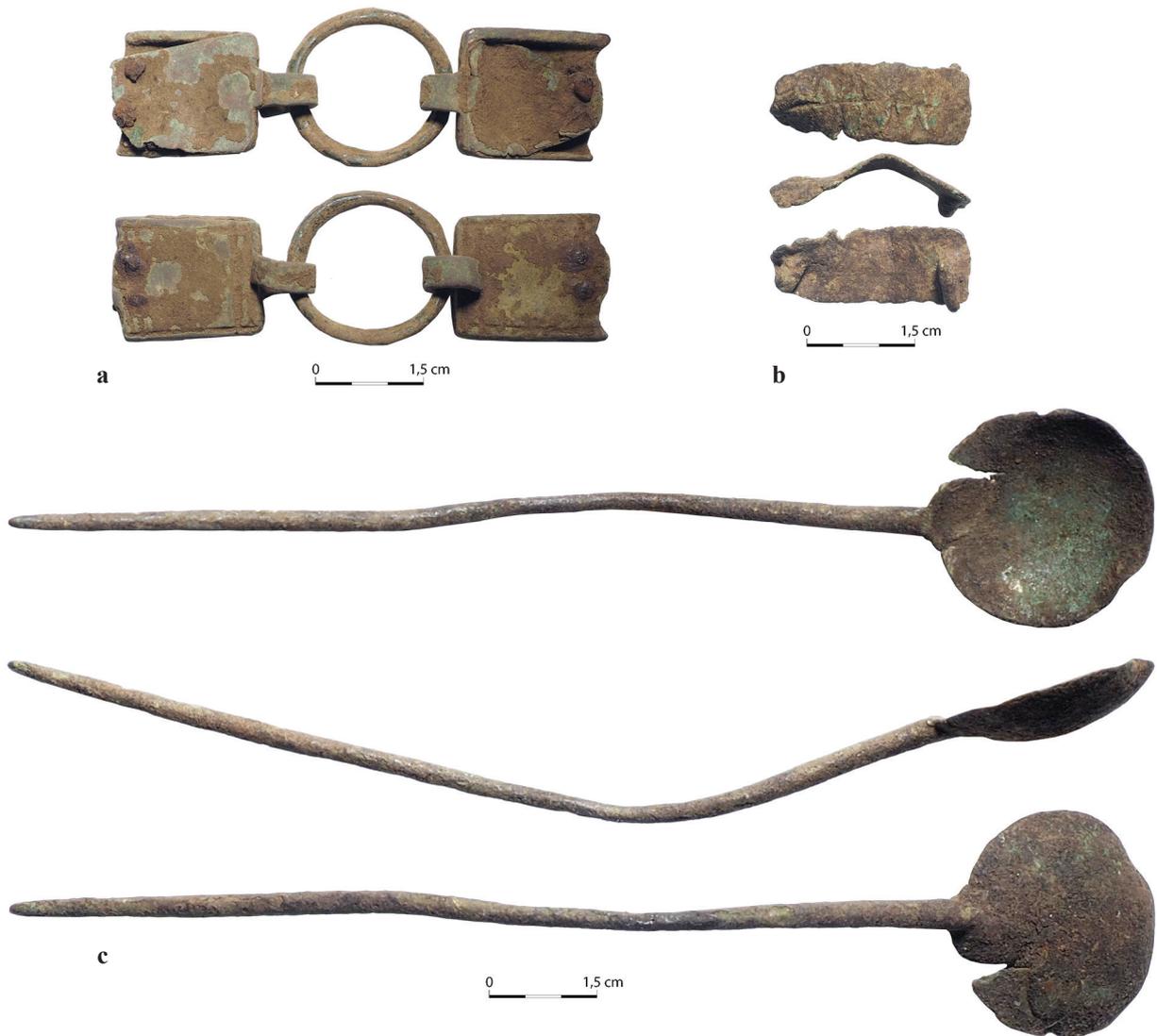


Fig. 3. Forts Fays: **a et b.** garnitures de cape, **c.** cuillère à long manche.

| Enclos « Forts Fays » | |
|-----------------------|---|
| Équipement personnel | 2 agrafes de cape XIV ^e , XVI ^e s. (fig. 3 a et b) 1 boucle de chaussure médiévale |
| Équipement domestique | 1 cuillère en alliage cuivreux à long manche (fig. 3 c) |
| Activités agricoles | 1 fer à cheval à perforations ovales médiéval |

2. « Précuse » (fig. 2 et 4)

En bord d'un chemin actuel et à 150 m en amont d'une ferme construite au début du XX^e siècle, le site de Précuse occupe une surface de 12 000 m² et se distingue sur l'image Lidar des enclos habituels en matériaux périssables par sa structuration en bande compartimentée. La vision au sol montre, quand ils ne sont pas masqués par le colluvionnement, des murs en petites pierres taillées. La prospection a donné un matériel varié, débris de céramique vernissée moderne, et une meule de fonte liée probablement à la ferme du début du XX^e siècle. À l'intérieur même du site, en deux points différents, deux monnaies (un double tournois et une monnaie très usée non antique) et un plateau de balance du XVI^e-XVII^e siècle (fig. 4) confirment qu'il s'agit d'une occupation tardive qui s'est implantée dans un secteur aménagé (le parcellaire environnant est en effet de typologie antique).



Fig. 4. Précuse: fléau de balance.

| « Précuse » | |
|-----------------------|---|
| Équipement personnel | 1 boucle de chaussure médiévale |
| Équipement domestique | plateau de balance en alliage cuivreux avec motif (fig. 4) |
| Activités agricoles | 1 demi-meule de fonte moderne |
| Échanges | 1 monnaie de double tournois 1 monnaie moderne très usée |
| Céramique | 3 céramiques vernissées à l'intérieur, modernes |

3. Champonnet est (fig. 2 et 5 a, b, c)

A l'est du massif forestier qui recouvre la langue de Champonnet et en lisière des champs actuels des structures alvéolées dessinées par des murets prenant appui sur des murées ont été prospectées. Le module des pierres est plus petit que celui des murées n'a livré que des anses de seau de fer, et 3 monnaies d'argent du tout début du XVII^e siècle.



Fig. 5. Champonnet: a. demi-écu d'argent, b. 10 sols d'argent, c. 4 sols d'argent.

| « Champonnet » | |
|-----------------------|--|
| Équipement domestique | 5 anses de seau en fer |
| Échanges | 1 demi-écu en argent (fig. 5 a) annexe 2 |
| | 1 monnaie de 10 sols en argent (fig. 5 b) annexe 2 |
| | 1 monnaie de 4 sols en argent (fig. 5 c) annexe 2 |

Interprétation : Les 3 habitats modernes étaient avant prospection très ambigus, parce qu' accolés à un parcellaire de typologie antique. Mais leur hétérogénéité par rapport aux établissements antiques a été confirmée par les résultats de la prospection.

Complément au « maillage » d'établissements

1. « Vieilles Tailles 3 » (Rebord de la rive droite de la Digeanne) (fig. 6 et 7)

Ce vaste enclos (6900 m²) implanté sur l'éboulis de falaise, en forme de trapèze repéré et décrit dès les premières prospections (Goguey, Bénard 2001, p. 155 *sq.*) n'a pu être prospecté qu'en 2016. La partie haute du versant est découpée en plusieurs espaces, dans lesquelles le sol est modifié sur environ 20 cm de profondeur, et recouvert d'une couverture de pervenches.

Sa lisibilité en a fait une cible pour des prospecteurs clandestins, qui ont laissé leurs traces (pierres bousculées et blanchies, et matériel métallique quasi absent). Néanmoins deux objets ont confirmé son attribution à la période antique : une monnaie du I^{er} siècle et un outil lié au travail du fer : louche à couler le plomb (fig. 7) proche de celle trouvée à Velem St-Sid (Guillaumet, 1996, p. 91). Elle s'ajoute aux outils de travail du fer (forme à marteler en deux pièces, tas à cloutière, martelet, marteau de forgeron et Currency bar).

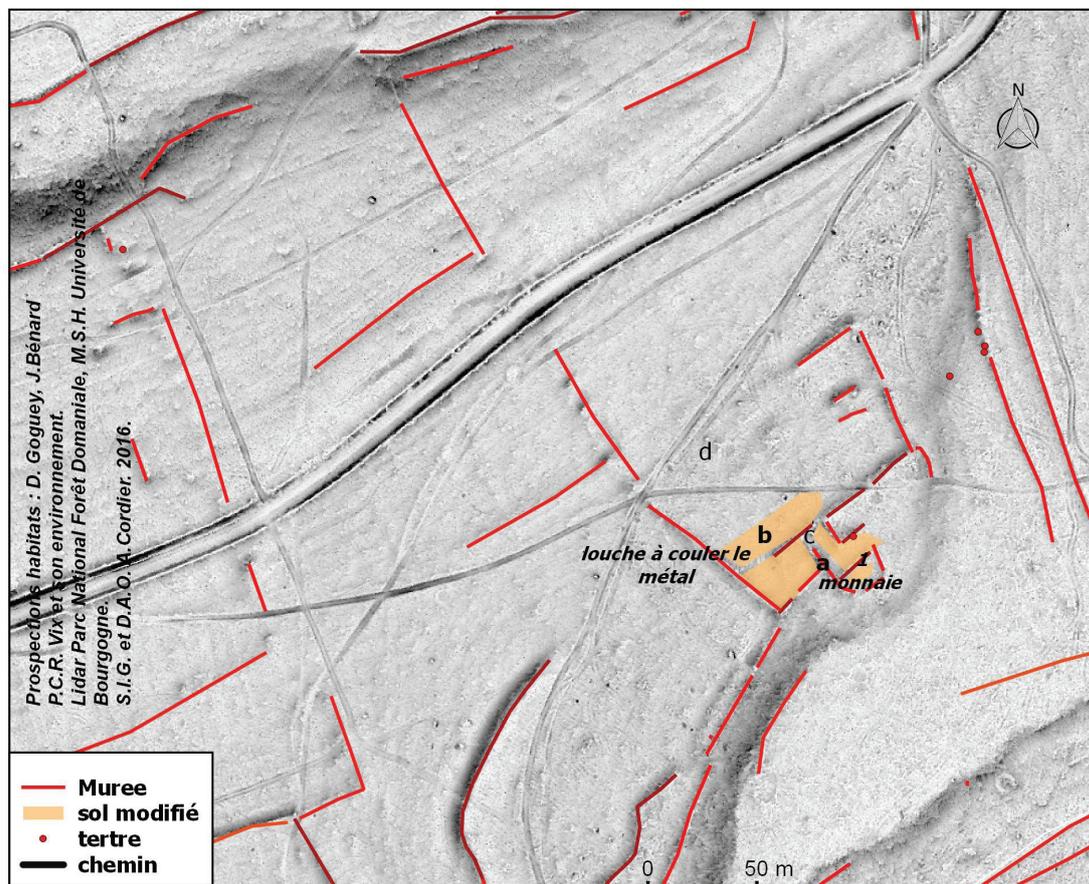


Fig. 6. Enclos Vieilles Tailles 3 : les partitions internes et la modification du sol permettent de distinguer la partie habitation au nord et la cour au sud.

| Enclos « Vieilles Tailles 3 » | |
|-------------------------------|-----------------------------------|
| Équipement domestique | 3 clous de menuiserie |
| Activités artisanales | Louche à couler le métal (fig. 7) |
| Échanges | 1 monnaie du 1 ^{er} s. |



Fig. 7. Vieilles Tailles 3 : louches à couler le plomb.

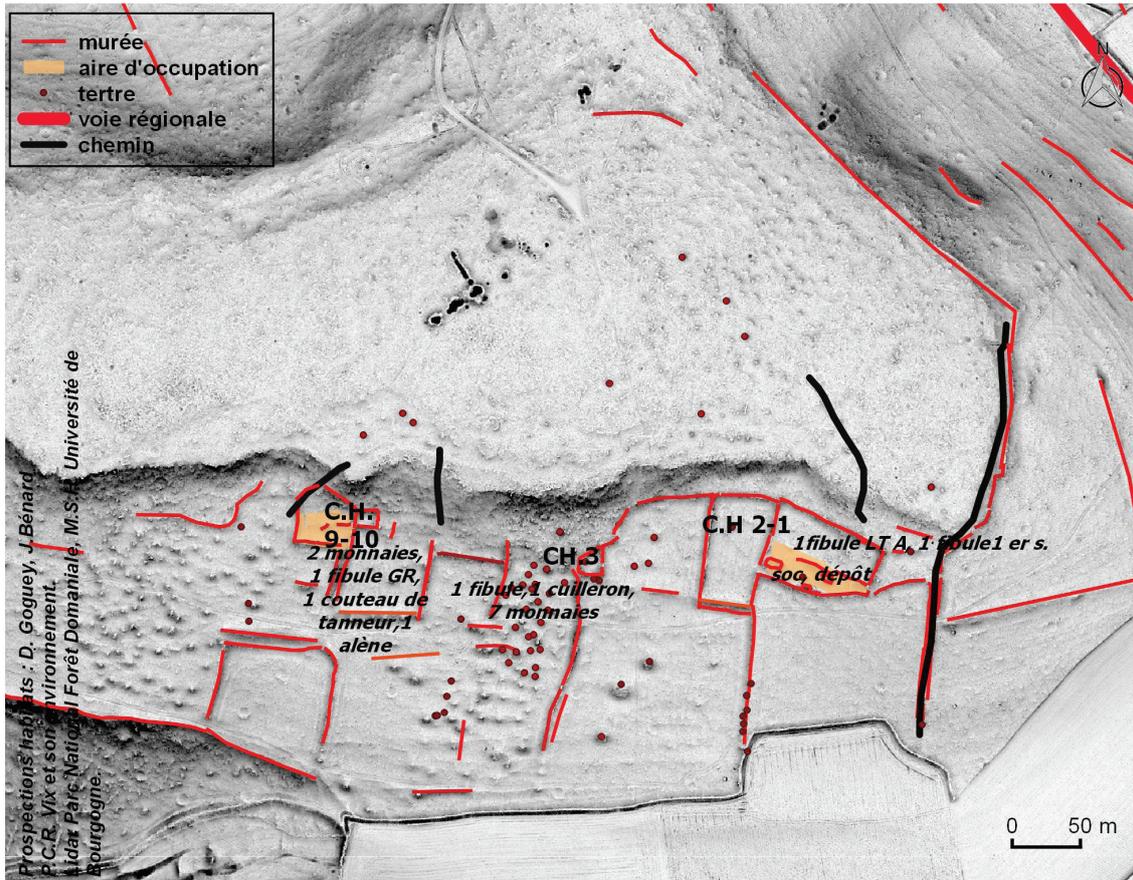
2. Compléments à « Champerrin » (rebords de la Digeanne) (fig. 8)

Enclos « Champerrin 1-2 », « Champerrin 8-9 »

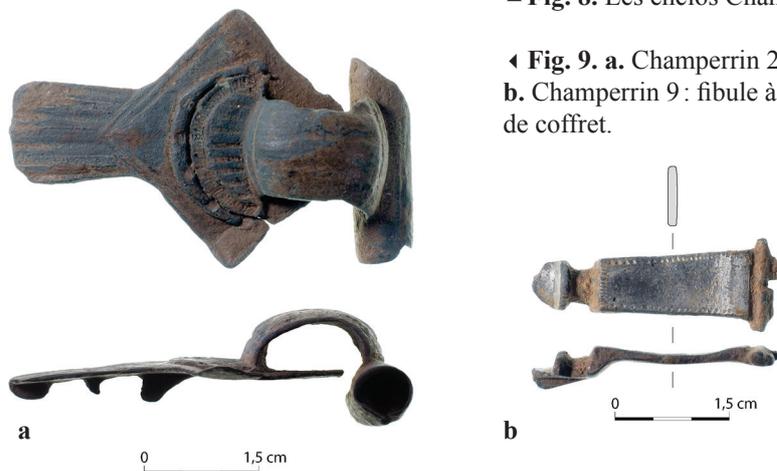
La synthèse en préparation permet de distinguer deux modalités d'occupation fondée sur le calcul des distances : des établissements isolés et des ensembles complexes dont la distance moyenne est de 300 m. Dans les établissements complexes, on observe dans certains cas une hiérarchisation avec un enclos principal et des structures annexes, dans d'autres cas il n'y a pas prééminence d'un point d'occupation sur l'autre. C'est le cas du site de « Champerrin » (Goguy, Bénard, 2001, p. 146-151) qui constitue un exemple du groupement de deux unités bien distinctes. Un retour sur les deux enclos a permis de compléter leur connaissance par des éléments datants une fibule queue de paon à « Champerrin 2 » et fibule plate émaillée à « Champerrin 9 » (fig. 9 a et b) et surtout de recueillir des éléments fonctionnels à « Champerrin 9-10 », alène, couteau comparable au couteau de tanneur de la tombe 17 de Ménil Annelles (Guillaumet, 2009, p. 76) clochette de chèvre ou mouton et clavettes (fig. 10 a, b, c, d, e).

| Enclos « Champerrin 1-2 et 8-9 » | |
|---|--|
| Équipement personnel | 1 fibule en alliage cuivreux queue de paon (Champerrin 1-2, fig. 9 a) |
| Équipement domestique | 1 fermoir de coffre étamé ou arc de fibule (Champerrin 9, fig. 9 b) |
| Activités artisanales | 1 alène 1 couteau lié au travail de la peau (Champerrin 9, fig. 10 a) |
| Activités agropastorales | 1 clochette de chèvre (Champerrin 9, fig. 10 b) |
| Échanges | 2 clavettes (Champerrin 9, fig. 10 c et d) |

Interprétation : ce retour sur des enclos prospectés en 1997 apporte des compléments pour affiner la compréhension des ensembles complexes.



▲ Fig. 8. Les enclos Champerrin 1-2 et 9-10.



◄ Fig. 9. a. Champerrin 2 : fibule queue de paon.
b. Champerrin 9 : fibule à arc plat étamé ou fermoir de coffret.

« Champerrin 1-2 et 3 »

Les deux enclos en forme de trapèze sont accolés, l'enclos 2, à l'ouest, est vide ; l'enclos 1 concentre des structures en élévation : bahut de soubassement d'une maison et autres structures, et du matériel domestique (dépôt, fibule LT A et queue de paon) et agricole en particulier un soc d'araire. Champerrin 1 et 2 constituent nettement une ferme d'autant qu'il est structurellement prolongé au sud par deux parcelles peu pentues et sans lapiaz, qui sont elles-mêmes dans le prolongement de cultures actuelles. Une murée qui longe l'éboulis relie à l'ouest les enclos 1 et 2 à un petit enclos ouvert au sud ouest et à l'est, identifié par le matériel (7 monnaies, 1 fibule et un cuilleron) comme enclos cultuel domestique.



Fig. 10. Champerrin 9: a. couteau lié au travail de la peau, b. clochette de chèvre, c et d. clavettes.

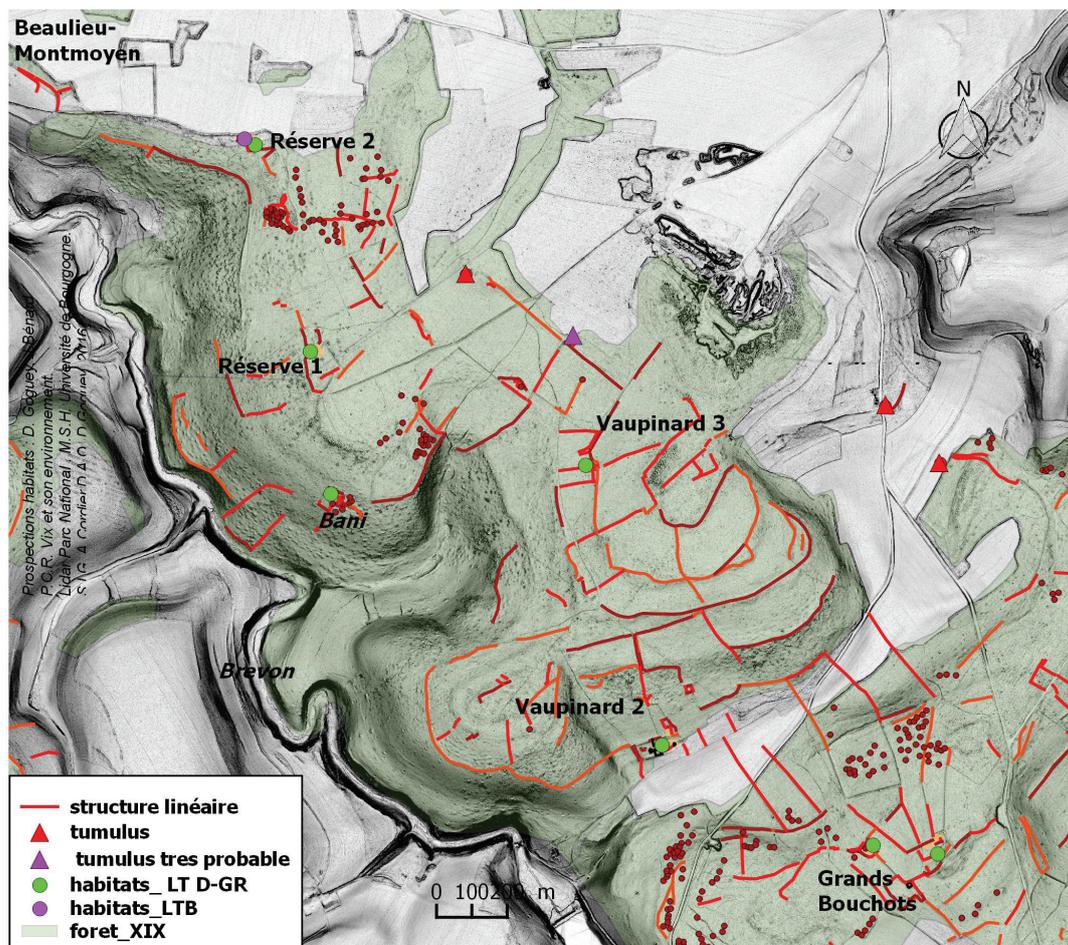


Fig. 11. Dans le secteur de Vaupinard un nouvel établissement identifié : Vaupinard 3.



Fig. 12. Vaupinard 3 : enclos avec construction de pierres .

« Champerrin 9-10 »

Les enclos 9-10 sont implantés eux aussi directement sous le rebord de falaise, mais dans un environnement à la déclivité plus prononcée et occupé par des pointements de roche. L'accès à l'enclos est rendu visible par un court chemin bordé de deux puissantes murées. Dans l'enclos 9, de forme pentagonale, la partie effectivement occupée est localisée sur des zones planes instaurées par la limite sud et deux courtes terrasses internes ; la preuve en est fournie par la présence de sol modifié et le matériel domestique (fermoir de coffret étamé, as de Nîmes clous et débris), et fonctionnels (alène et couteau de tanneur, clochette de chèvre et clavettes) . Au contraire l'enclos 10, accolé à CH 9, mais sans communication directe avec lui, ne présente aucune modification du sol, ce qui exclut une occupation domestique. Le matériel trouvé 1 monnaie, des clous de chaussure et des clous de menuiserie peut orienter vers un autre enclos cultuel ou funéraire. Le parcellaire qui se développe à l'ouest présente des parcelles encombrées de tertres d'épierrement, et des espaces intermédiaires de saltus, ce qui incline à envisager une fonction plutôt pastorale pour cet établissement.

Les différents indices suggèrent que « Champerrin » est un hameau constitué de deux fermes, séparées par un espace encombré de tertres d'épierrement. La disposition des deux sites, leur implantation topographique, et le matériel font suspecter que les deux établissements présentaient une certaine différenciation dans la fonction : culture pour « Champerrin 1 » et activités pastorales et travail des peaux pour « Champerrin 9 ».

3. Enclos avec construction en pierre de « Vaupinard 3 » (Rebords du Brevon)

(fig. 11, 12 et 13)

Dans ce secteur déjà « maillé » d'établissements et de tumulus reconnus les années précédentes (fig. 11), l'examen au sol et la prospection confirment un nouvel établissement antique repéré sur l'image Lidar, « Vaupinard 3 » . Implanté sur le rebord du plateau, il est entouré d'un enclos paragéométrique découpé en trois enclos internes, l'un rectangulaire, l'autre ovale qui débouchent tous deux sur un troisième espace de forme trapézoïdale où se trouve une construction en pierres. La construction, rectangulaire (8,4 x 7,8 m) est divisée en deux locaux à hauteur de 6, 10 m. Elle est haute encore environ d'un 1,20 m, ce qui laisse supposer une construction complètement en pierres, et non un simple soubassement. Elle est constituée de moellons dont il est difficile de dire s'ils sont taillés ou simplement choisis. L'établissement fait partie des rares établissements avec construction en dur sur ces rebords de plateau.

L'extrême proximité d'un four à chaux, implanté à 10 m de la construction, fait penser qu'il est très probablement postérieur à l'établissement. Il faut signaler une suspicion forte du passage d'un clandestin aux abords de la construction, très visible, des pierres blanchies et déplacées, aucun matériel métallique sauf une fibule émaillée du II^e siècle (fig. 13). Elle concorde avec la construction en pierres, mais le passage d'un clandestin nous prive d'informations sur une éventuelle occupation antérieure.



Fig. 13. Vaupinard 3 : fibule géométrique émaillée.

| « Vaupinard 3 » | |
|----------------------|-----------------------------|
| Équipement personnel | 1 fibule émaillée (fig. 13) |
| Céramique | 1 fragment de campanienne |

4. Enclos quadrangulaire de « Champ Coulevroux » (Rebords du Brevon) (fig. 14)

Sur le versant qui domine le vallon de Valfermet dépendant du Brevon, subsiste un lambeau de forêts qui a préservé un enclos quadrangulaire lié dans un parcellaire à d'autres structures.

L'enclos de forme quadrangulaire, ouvert à l'est et au sud-est, couvre une superficie de 281 m². Le sol est peu profond, le lapiaz affleure et on perçoit quelques plaques de sol modifié. L'ensemble du matériel trouvé, est réparti sur une bande d'1,50 m environ parallèle au mur nord de l'enclos. Il s'agit de 8 monnaies (fig. 15 a, b, c) auxquelles s'ajoutent des clous de menuiserie. Les monnaies étudiées par Laurent Popovitch (Annexe 2) s'échelonnent d'Auguste à Antonin.

Cet enclos est lié à de petits enclos débarrassés du lapiaz originel, où le sol n'est pas modifié, qui sont vides de matériel métallique.



Fig. 14. Enclos quadrangulaire de Champ Coulevroux.

| « Champ Coulevroux » | |
|-------------------------------|---|
| Équipement personnel | clous de menuiserie |
| Échanges (fig. 15 a, b, c, d) | 1 as d'Auguste |
| | 1 dupondius d'Auguste et Agrippa (fig. 15 a) |
| | 1 semis d'Auguste |
| | 1 as de Domitien |
| | 1 as d'Hadrien |
| | 1 as d'Antonin |
| | 1 as I ^{er} ou II ^e s. |
| | 1 dupondius I ^{er} ou II ^e s. |



Fig. 15. Champ Coulevroux : **a.** dupondius d'Auguste et Agrippa, **b.** as d'Auguste, **c.** as d'Antonin, **d.** as d'Hadrien.

Une construction en pierres, rectangulaire ou ovale, de 6 m sur 10 m environ, sans entrée visible, se prête à deux hypothèses, il peut s'agir d'une maison d'époque romaine auquel l'enclos serait associé, ou d'un tumulus. L'absence de modification du sol et de clous irait plutôt dans ce sens.

Interprétation : cet enclos de forme quadrangulaire prend place dans la série d'enclos qui se distinguent des habitats par la forme et le nombre de monnaies.

5. Enclos avec construction « Champ Conin » (fig. 16 et 17)

Enfin, à la jonction entre le plateau digité et le plateau compact (fig. 21), l'habitat de Champ Conin serait passé inaperçu sans l'image Lidar.

Un pierrier carré de 8,40 sur 7,30 avec dépression interne constitue les restes d'une construction unique adossée au mur de la parcelle dont la superficie est 8 690 m². Quelques dalles sciées et des pierres taillées sont visibles. Il s'agit d'une parcelle plus que d'un enclos, les limites sont très discrètes et la superficie comparable à celle des parcelles du secteur. Le sol est modifié aux abords de cette construction et dans l'angle nord-ouest de la parcelle. Le matériel (fig. 17 a,b, c) provient des abords de l'habitat.

| « Champ Conin » | |
|-----------------------|---|
| Équipement personnel | 1 fragment fibule en alliage cuivreux étamé (fig. 17 a) 1 fragment tube creux en alliage cuivreux, garniture ? (fig. 17 b) clous de chaussure |
| Équipement domestique | 25 clous de menuiserie 1 penne de coffre en fer (fig. 17 c) |
| Céramique | 3 fragments de céramique commune claire |

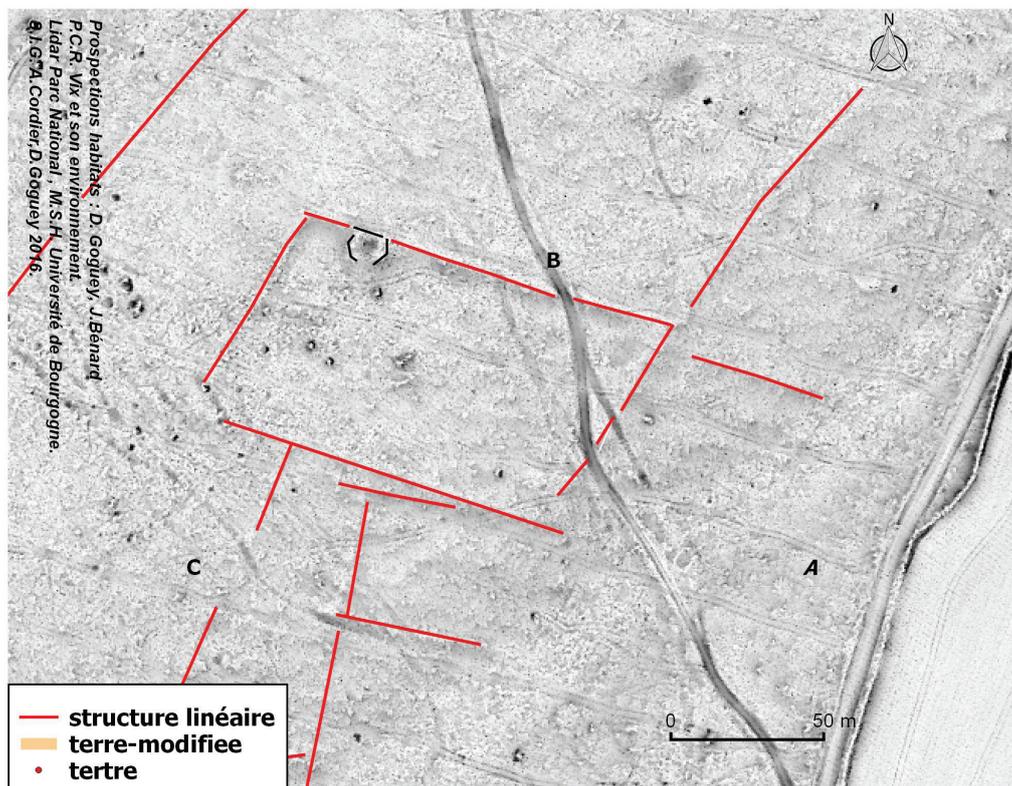


Fig. 16. Enclos avec construction en pierre «Champ Conin».

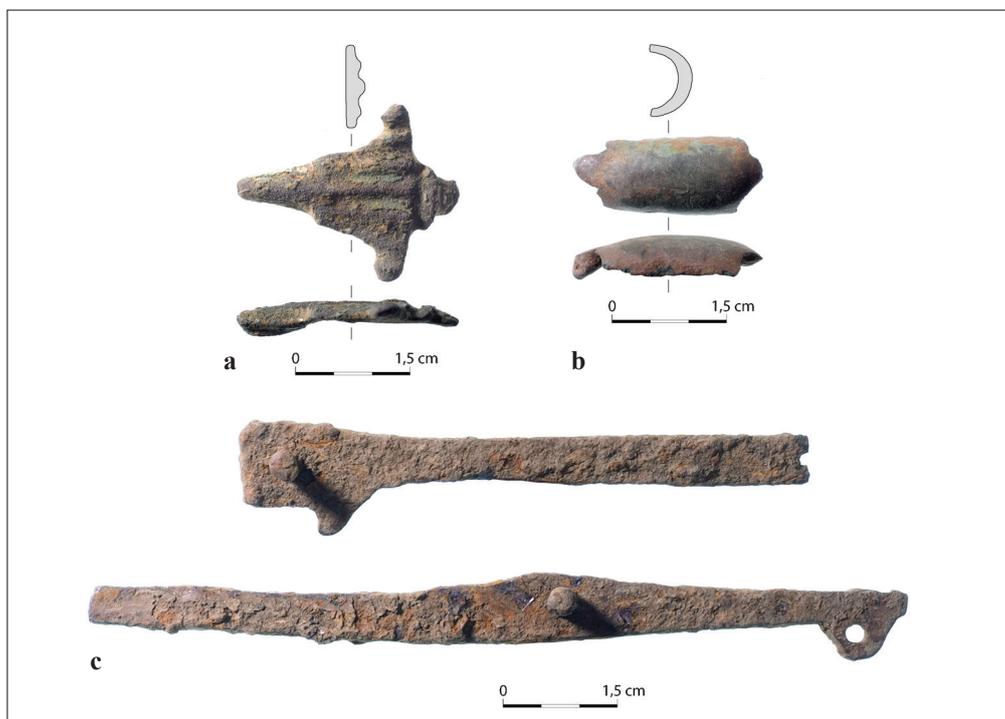


Fig. 17. «Champ Conin»: a. fragment de fibule étamée, b. garniture de cuir, c. fragment de penne de coffre.

Interprétation : la prospection permet d'attribuer sans ambiguïté cet établissement à la période gallo-romaine, et «Champ Conin» semble constituer la version minimale des établissements en dur implantés sur le plateau, avec une seule construction de petite dimension adossée à une des limites d'une parcelle rectangulaire.

Étude de nouveaux secteurs

1. « Velantru » (fig. 18, 19 et 20)

L'image Lidar a permis d'avoir la totalité (fig. 18) des structures en élévation de ce parcellaire constitué de parcelles jointives irrégulières, les unes sans forme, les autres proches du rectangle, implanté sur le versant encombré de pointements de roche, qui domine le vallon de Courtadon. Au nord le parcellaire est interrompu par des terres cultivées. Les murs modernes coexistent avec les murées antiques, et la discrimination est indispensable. L'étude de l'image Lidar permet de poser plusieurs hypothèses d'habitat.

À l'est, un enclos fermé rectangulaire (Ve 3) comportant un tronçon de chemin aboutissant à une structure circulaire un demi-enclos ne présentait pas de sol modifié et n'a livré aucun matériel métallique.

Au sud, un petit enclos carré (Ve 2) englobé dans une parcelle pourrait avoir une fonction funéraire, un fragment de céramique commune claire y a été trouvé.

À l'ouest, un recoin en forme de trapèze ouvert (Ve 4) dans une parcelle « amorphe », très comparable à des structures des « Petits Bois d'Aisey », est resté muet.

Plus à l'ouest, deux petits enclos de forme oblongue (Ve 6 et 7), bien visibles au sol et marqués d'une pierre dressée n'ont livré aucun matériel.

Une terrasse soutenue par un volumineux tertre (Ve 8) n'a livré aucun indice.

Un seul point d'occupation a pu être attesté : « Velantru 1 » (fig. 19), à l'ouest du parcellaire, sur une superficie d'environ 2 300 m². Il est établi sur deux niveaux successifs tout en rebord de plateau, en limites des terres cultivées, et sur le haut de versant. Au niveau supérieur subsiste, à côté de murs modernes, un petit enclos marqué par une pierre dressée, un sol modifié et du matériel datant : 1 fibule LT A (fig. 20), une fibule géométrique losangique du II^e siècle une semblable figurait dans le matériel de « Fourches Martin sud » (rapport D. Goguy, P.C.R. Vix 2010) et des fragments de céramique I^{er} et II^e siècle.

| Enclos « Velantru 1 » | |
|--------------------------|---|
| Équipement personnel | 1 fibule LT A type Lausanne en fer (fig. 20) 1 fibule losangique émaillée en alliage cuivreux II ^e s. non photographiée |
| Équipement domestique | 27 clous de menuiserie |
| Activités artisanales | battitures, chutes 1 fragment de culot |
| Céramique | 1 fragment de granit poli, 3 fragments céramique grossière (du I ^{er} siècle avant au I ^{er} siècle après) 1 fond à anneau porteur, commune claire, 2 rebords céramique claire, 2 terra nigra, 2 fragments de sigillée 2 fragments de métallescente différente |
| Activités agropastorales | 1 clochette de chèvre |
| Chasse, pêche | 1 flèche gauloise en fer |

Au niveau inférieur, sur une terrasse débarrassée du lapiaz est aménagée une structure circulaire d'un diamètre de 22 m, en surélévation de 20 cm, avec deux accès : un à l'est, l'autre à l'ouest le sol n'y est pas modifié. Sa fonction n'est pas élucidée. À l'est de cette structure circulaire se trouve un petit enclos dépourvu de matériel métallique.

Ce parcellaire ne comporte qu'un seul établissement avéré, qui donne des indices d'une occupation ancienne fibule LT A avec une réoccupation I^{er} et II^e siècle (céramique et fibule).

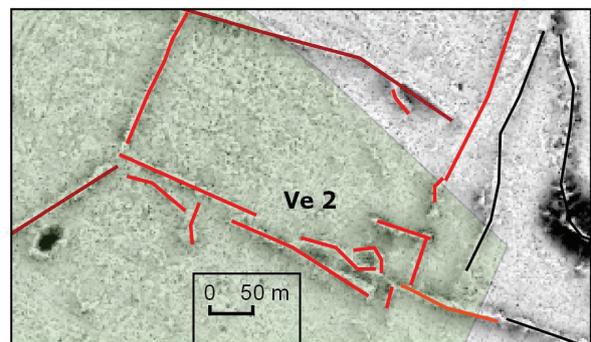
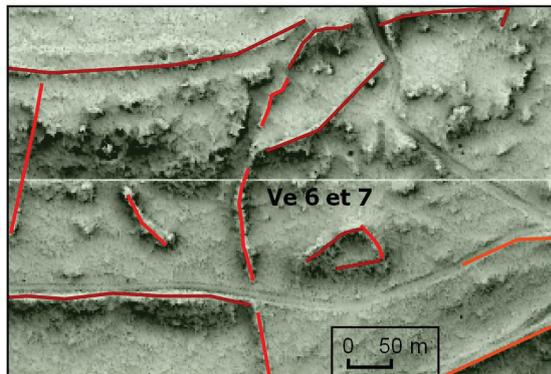
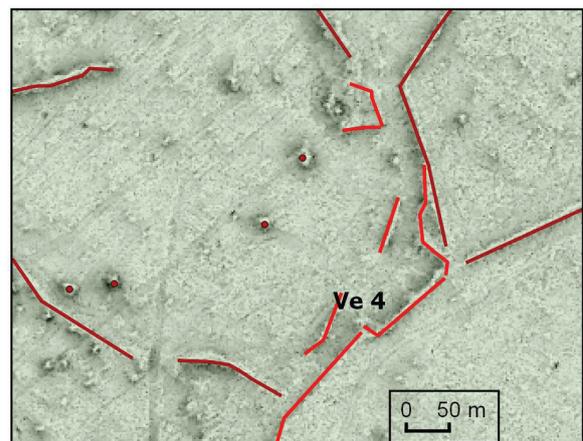
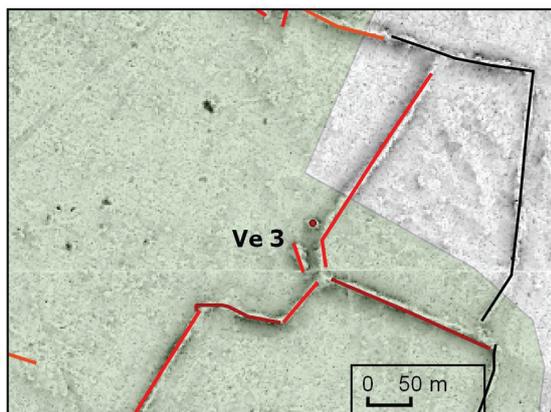
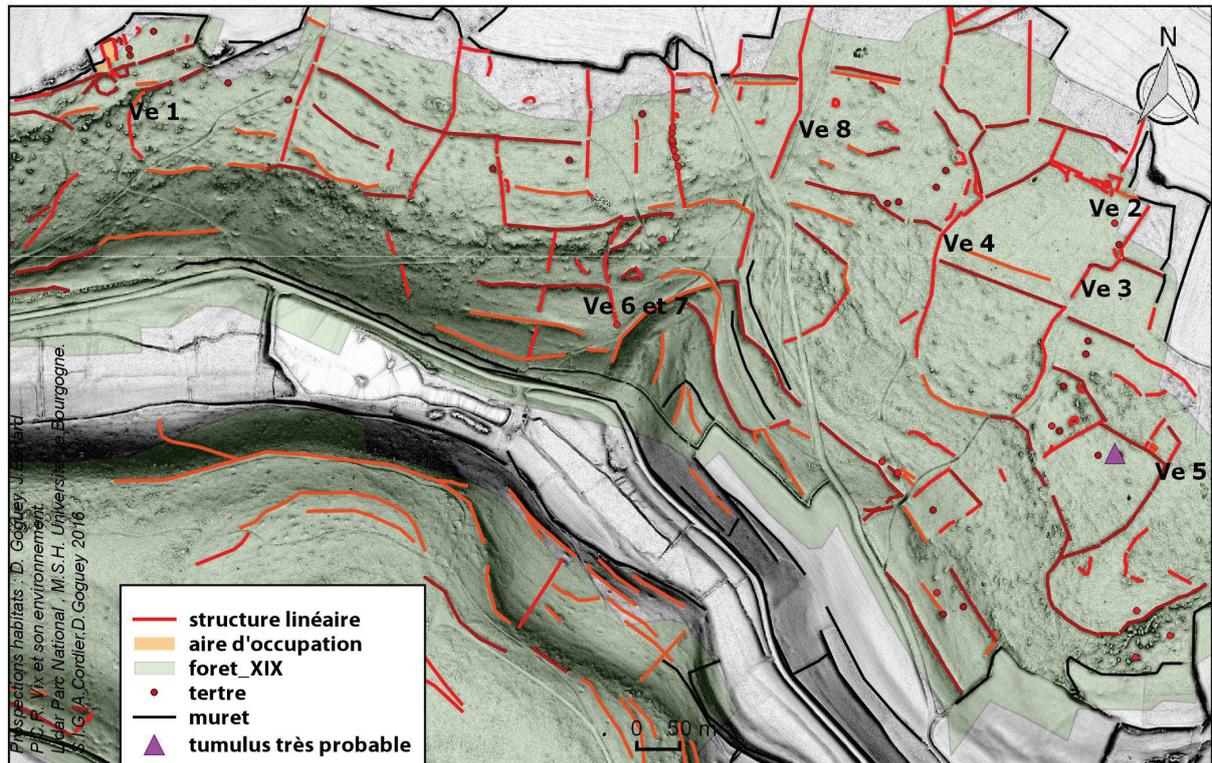
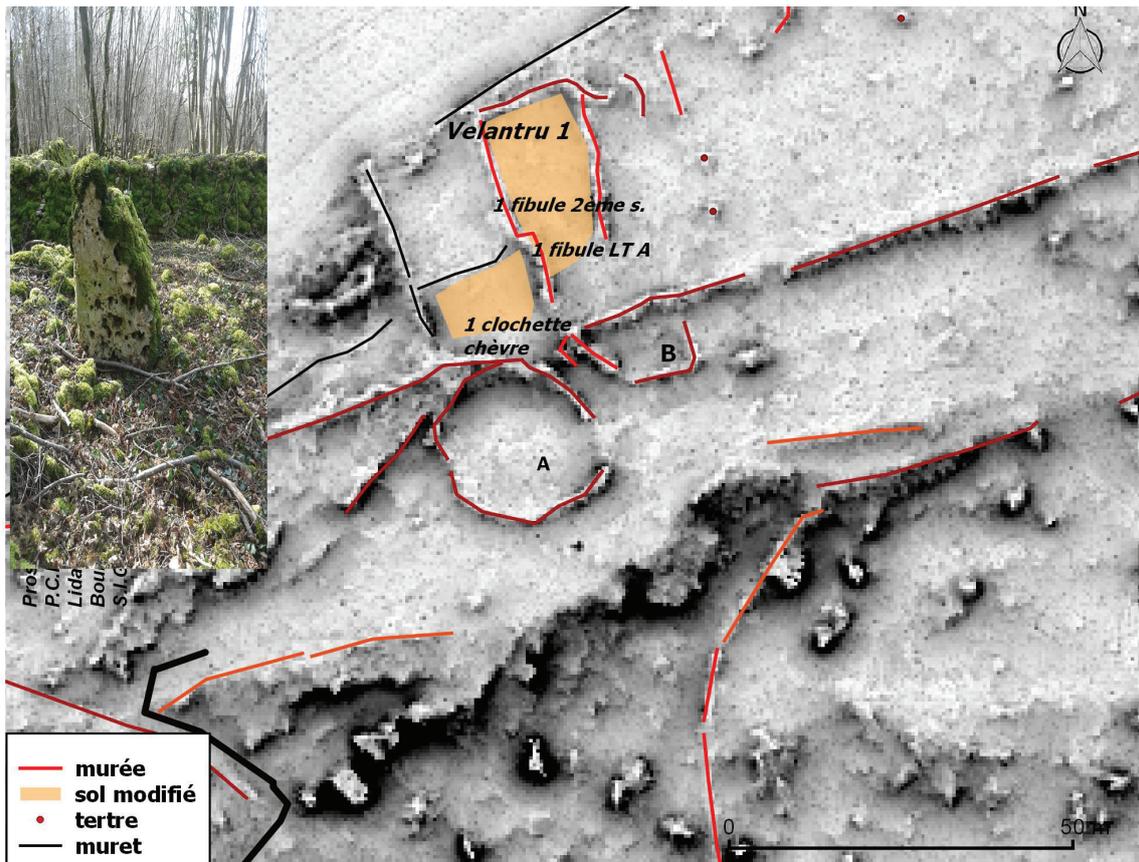


Fig. 18. Parcelle de « Velantru ».



▲ Fig. 19. «Velantru 1» est implanté à deux niveaux du rebord de plateau: au niveau inférieur une structure circulaire et un petit enclos en forme de trapèze, au niveau supérieur un enclos marqué d'une pierre dressée avec modification du sol et matériel.



◀ Fig. 20. «Velantru 1»: fibule en fer LT A.

2. Petits Bois d'Aisey (fig. 21)

Un vaste parcellaire quadrille de manière irrégulière 480 hectares auxquels s'ajoute au nord est le parcellaire de Champ Coin de même apparence sur 53 hectares. Une cinquantaine de parcelles se succèdent de façon ininterrompue, mis à part quelques essarts à l'ouest qu'on voit sur le fonds forestier correspondant à la numérisation de la carte d'État-Major. Il surplombe au sud la vallée du Brevon et se déploie sur le plateau découpé en buttes par un relief interne jusqu'au plateau compact occupé par la forêt domaniale de Châtillon. Le vaste parcellaire de toute cette zone (Petits Bois d'Aisey, Roche du Seigneur et Sur les Roches) est installé pour une très large partie sur le plateau de Voisin, pour une partie beaucoup plus restreinte sur le haut de versant de rive droite de la Seine.

Ce versant, contrairement à celui de rive droite qui présente de nombreux vallons secs, est peu attaqué par l'érosion issue du point bas des vallées de la Seine et du Brevon. Le seul vallon sec, orienté SO/NE, est celui qui traverse Roche du Seigneur et il est assez peu profond (35 m de dénivellation seulement), même aux abords de la vallée.

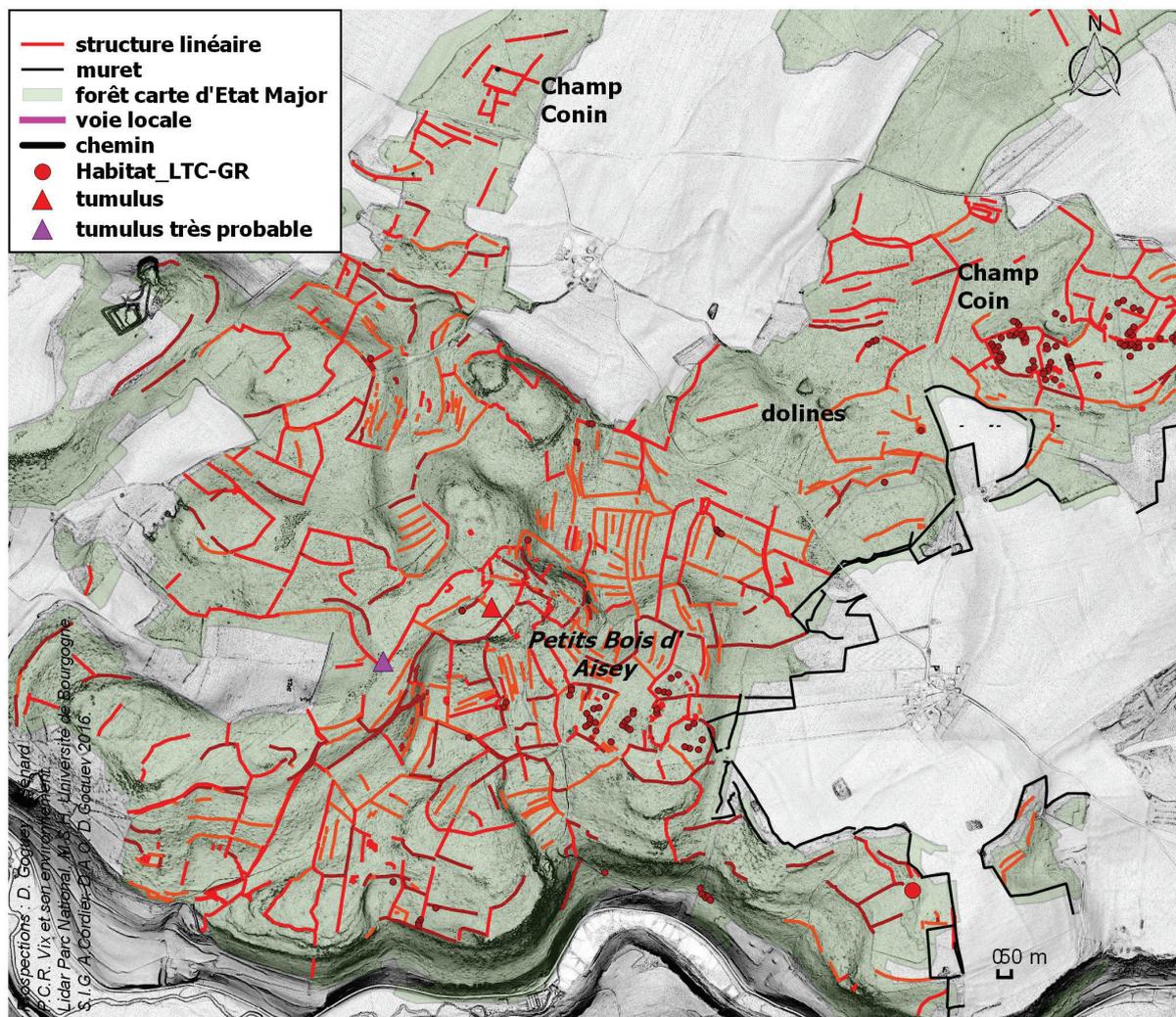


Fig. 21. « Les Petits Bois d'Aisey », parcellaire jointif et irrégulier sur 450 hectares, un établissement LTC et GR. avait été identifié à la lisière sud-est de la forêt.

En réalité, mis à part ce vallon de Roche du Seigneur, l'essentiel du parcellaire se trouve installé sur la surface bosselée du plateau. Le versant du val de Seine proprement dit est en forte pente et très étroit (en 250 m on passe de 350 m d'alt. à 260 m) et ne comporte pratiquement pas de parcellaire.

On distingue deux types de parcellaire par leur localisation et par leur géométrie :

- dans une très large moitié nord de cette zone de plateau (alt. 340 à 370 m) on trouve un parcellaire relativement dense de parcelles souvent fermées mais qui a la particularité de présenter des parcelles encombrées de murées parallèles (en forme de râteau); (hypothèse : il s'agit de coupe-vent; deux directions privilégiées : murées N/S contre les vents d'ouest; murées plus ou moins E/O contre les vents de nord)

- dans une petite moitié sud du plateau et dans le vallon sec de Roche du Seigneur un parcellaire un peu moins dense, avec beaucoup de parcelles à trois côtés, mais sillonné de chemins et cheminements.

C'est un des rares secteurs étudiés qui comportent des dolines (4) : vérifiées au sol, elles sont bien caractérisées. Les parcelles de forme et de superficie irrégulière sont délimitées par les structures habituelles constituées de pierres brutes. Il comporte un grand nombre de chemins bordés de deux murées comme les chemins de desserte (largeur moins de 4 m) selon la typologie de Jacky Bénard (bilan 2015), avec la différence qu'on peut les suivre sur une longue distance (490 m, 590 m, 690 m). Un seul habitat a été identifié en lisière est du parcellaire, un autre enclos au sud ouest, de forme quadrangulaire avec une cavité centrale visible sur l'image Lidar, présumé cultuel, n'a pas apporté d'information (rapport P.C.R. Vix 2015).

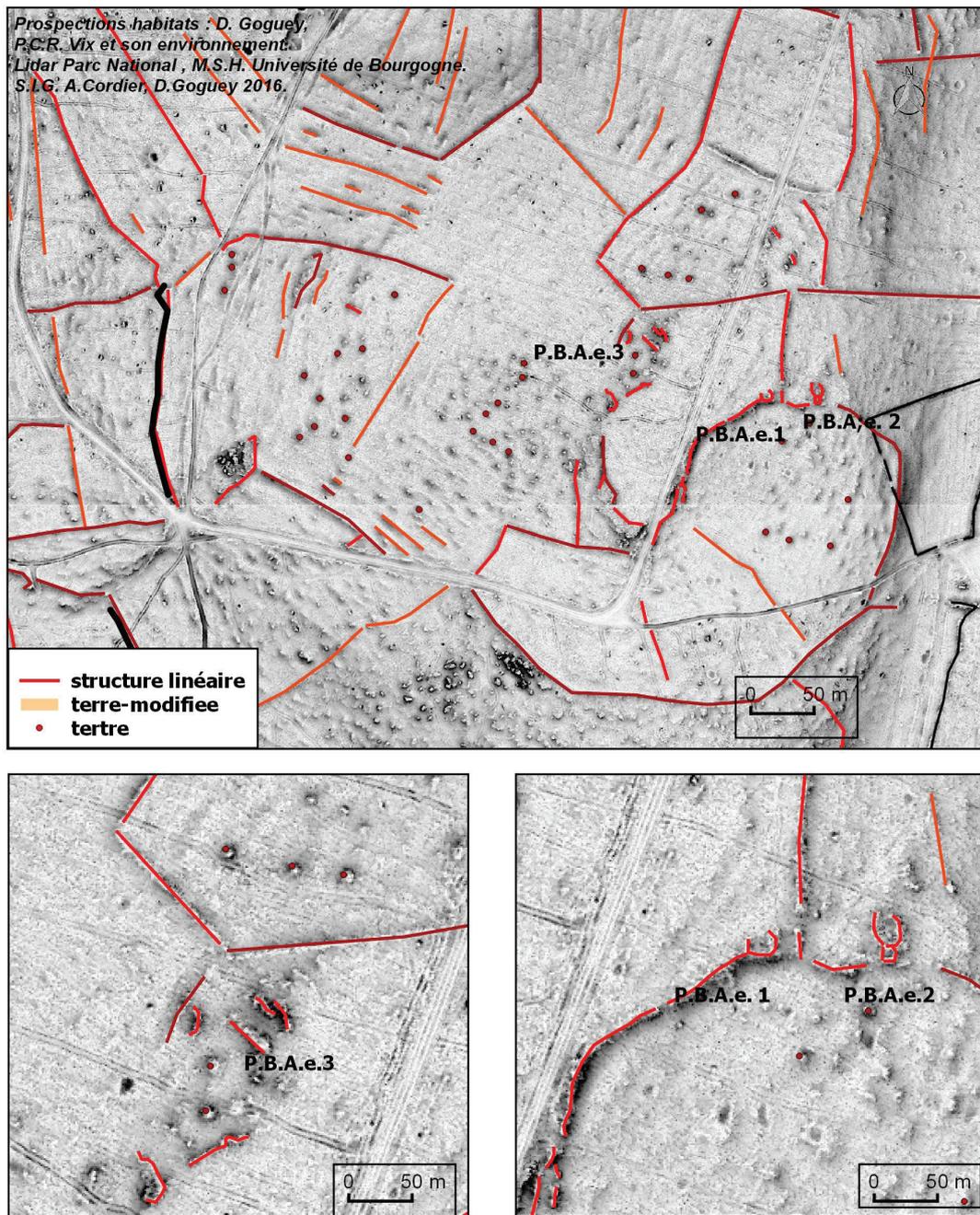


Fig. 22. «Petits Bois d'Aisey est» et détails de structures en élévation.

Petits Bois Aisey est (fig. 22)

Dans ce secteur limité à l'est par un vaste essart autour de Saint Germain le Rocheux, une parcelle agéométrique, à tracé curviligne s'infléchit pour accueillir deux micro-enclos : l'un de forme quadrangulaire (P.B.A. e. 1) (45 m²), l'autre de forme circulaire avec un pédoncule carré (P.B.A. e.2) (70 m²). Des passages sont aménagés à leur niveau. Les prospections sont restées négatives de même que sur des espaces dessinés par des murées irrégulières et curvilignes (P.B.A.E.3).

Petits Bois d'Aisey centre (fig. 23 et 24)

Deux structures en U

Au fond du seul vallon sec du secteur deux dispositifs presque semblables sont aménagés :

À l'est, une structure en pierres U (P.B.A.c.1) de 46 m² entoure un espace dont le sol est modifié, de même que sur les abords, le côté est le renforcement de la murée qui dessine une parcelle triangulaire.

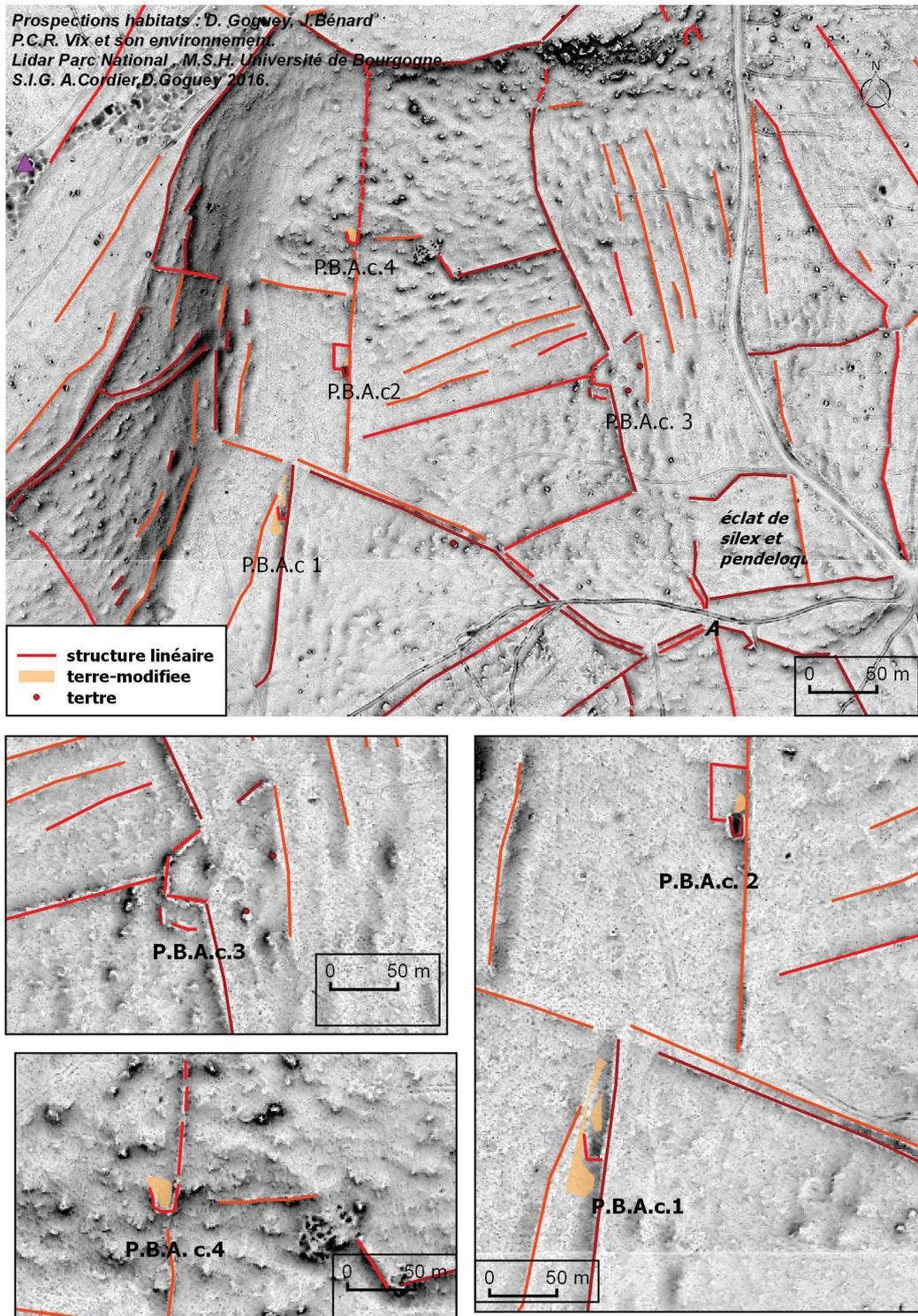


Fig. 23. «Petits Bois d'Aisey centre» et détails de structures en élévation.

À l'ouest une autre structure en U (P.B.A.c.2) de 25 m² délimite un espace dont le sol est modifié, le côté de la structure correspond à un tronçon de la limite parcellaire, la différence entre les deux structures est que la structure 2 est intégrée à une petite parcelle rectangulaire peu marquée au sol mais nette. Seul un fragment de céramique gallo-romaine y a été trouvé.

Deux micro-enclos

A mi-hauteur du versant se trouve un micro-enclos de 355 m² (P.B.A.c.3) en forme de trapèze avec un appendice, le sol y est un peu modifié, mais les prospections ont été négatives.

Sur le versant ouest est aménagé un enclos dessiné un trapèze ouvert de 78 m² (P.B.A.c.4) avec deux passages nets, qui correspond à une encoche dans le parcellaire.

Terrasses courtes et longues

Le versant qui domine à ce vallon est aménagé à la fois par des terrasses courtes (15 m de long) des terrasses longues et un chemin de typologie antique.

Parcelles et chemins

Dans une parcelle longée au sud par un des chemins caractéristiques des Petits Bois d'Aisey, on a trouvé un éclat de silex et une pendeloque perforée (fig. 24 a et b).

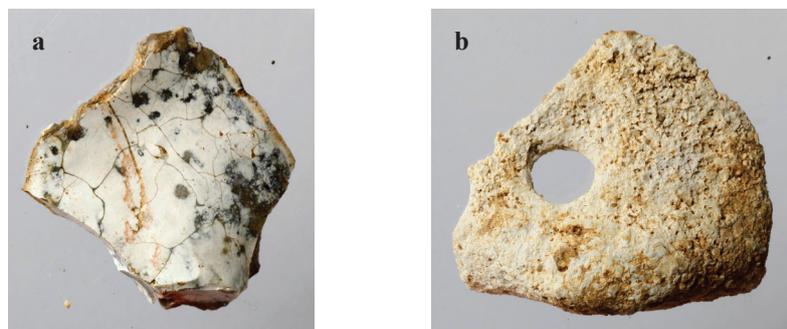


Fig. 24. Parcelle longée par un chemin :
a. éclat de silex blanc, b. pendeloque lithique perforée.

Petits Bois d'Aisey nord (fig. 25)

La partie nord des Petits Bois d'Aisey est caractérisée par un relief très tourmenté, avec une succession de buttes dont le sommet est couvert de lapiaz et les versants d'éboulis de roche. Un petit tumulus à coffre y est connu, daté par les fouilles d'Yves Pautrat (2010) du néolithique final.

- Un autre tumulus très probable au diamètre de 10 m a été repéré puis vérifié au sol, 30 m à l'ouest un éclat de silex blanc (fig. 26) était visible.

- «Micro-enclos» en U (P.B.A.n.1)

Sur le sommet d'une butte est aménagé un petit enclos en U (P.B.A.n.1) ouvert sur un côté, d'une superficie de 58 m². À quelques mètres de là se trouvait un éclat de silex blanc (non photographié).

- «Faux enclos» (P.B.A.n.2)

Deux murées et demie dessinent deux angles droits et entourent un banc de lapiaz sur une surface de 209 m². Entre ce faux enclos et la murée à l'ouest 3 éclats de silex, 1 blond, 2 blancs (fig. 27 a et b) ont été recueillis lors de passages successifs.

Petits Bois d'Aisey sud (fig. 28)

Dans sa partie sud le parcellaire du Petits bois d'Aisey surplombe directement le Brevon, à l'ouest on distingue un tronçon de voie est ouest, d'une largeur de 7 m, mais elle se raccorde ensuite à un chemin large de 3 m bordé de deux murées dont la présence caractérise tout le parcellaire des Petits Bois d'Aisey. Trois points d'occupation possibles ont été plus particulièrement étudiés.

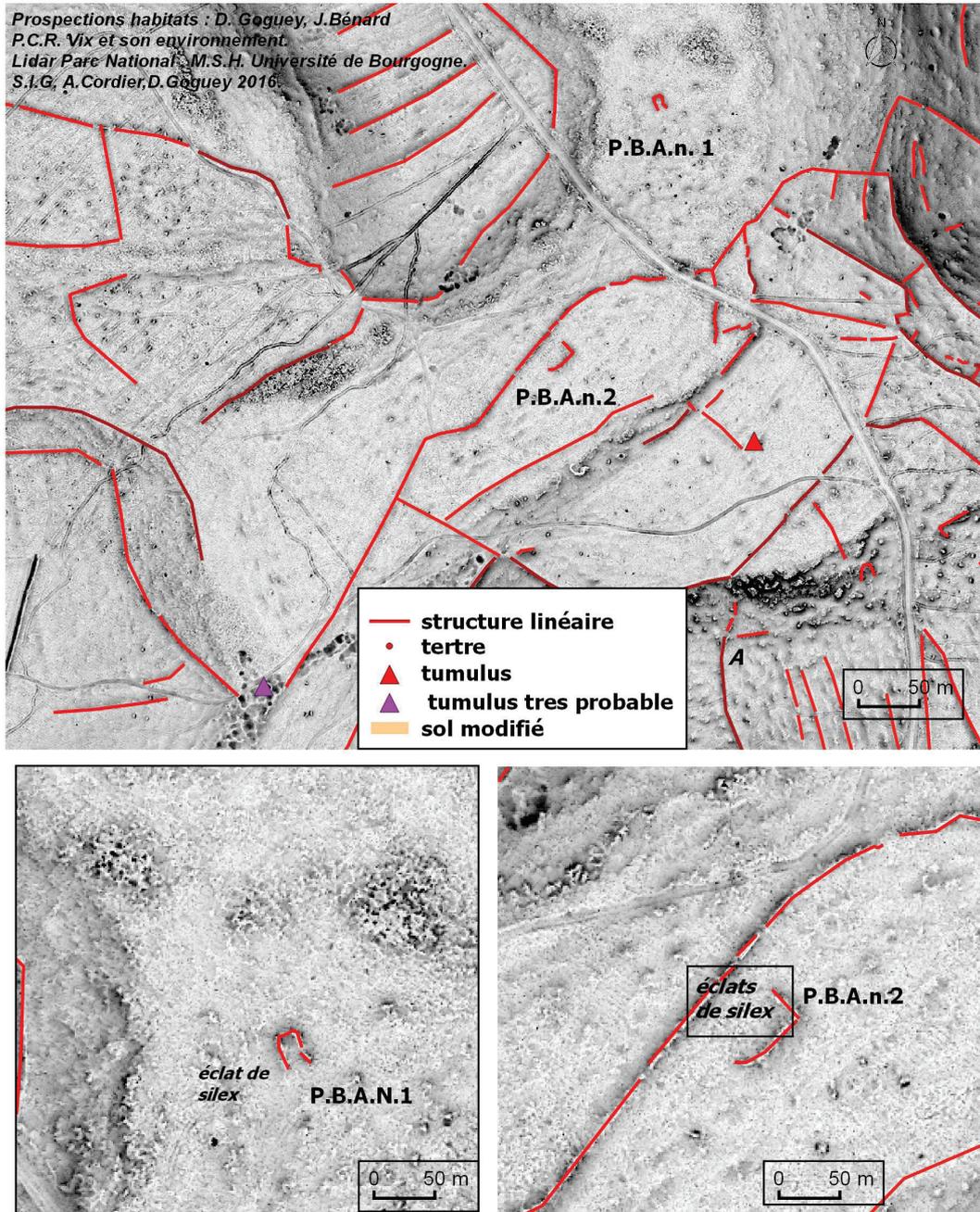


Fig. 25. «Petits Bois d'Aisey nord» et détail de structures en élévation.



Fig. 26. «Petits Bois d'Aisey nord», abords tumulus : éclat de silex blanc.

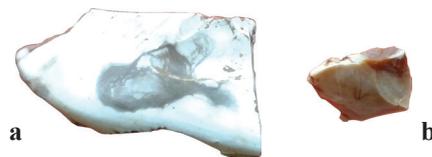


Fig. 27. «Petits Bois d'Aisey nord, faux enclos» : a. éclat de silex blanc, b. éclat de silex blond.



Fig. 29. «Petits Bois d'Aisey sud», micro-enclos circulaire : fragments de céramique laténienne.

Micro-enclos carré (P.B.A.s.2)

Sur le plateau se trouve un autre très petit enclos de forme carrée fait avec des blocs irréguliers, 10 m en amont le sol est très meuble et modifié dans lequel on a recueilli un éclat de silex (non photographié).

Enclos emboîté dans parcelle (P.B.A.s.3)

A l'est de cette structure, se trouve un enclos en forme de trapèze très discret au sol, emboîté dans l'angle sud est d'une parcelle plus vaste (2280 m²), desservie au nord est par un chemin de typologie antique. La parcelle longe une sorte de cirque naturel dans lequel on voit des traces d'excavation ou de ruisseau. Malgré un sol modifié dans la partie sud de l'enclos, aucun matériel métallique n'a été trouvé.

Essai d'interprétation des Petits Bois d'Aisey et de Velantru

Ces ensembles parcellaires fermés et irréguliers se distinguent par l'absence ou le très faible nombre d'établissements identifiés. Un essai sera tenté encore en hiver sur un enclos possible à l'ouest des Petits Bois d'Aisey et sur la partie Champ Coin qui prolonge au nord-est les Petits Bois d'Aisey. Dans les deux cas on y trouve des structures différentes des enclos laténiens et gallo-romains étudiés les années précédentes : elles ont une petite superficie : «micro-enclos» accrochés pour les uns à la limite parcellaire, ou structure en U, décrochements de la limite parcellaire, qui évoquent des points d'occupation antérieurs à l'âge du fer.

Les éclats de silex malgré leur petit nombre sont répartis en 5 points différents des petits Bois d'Aisey et s'ajoutent au tumulus à coffre pour donner une présomption d'occupation ancienne. Deux hypothèses sont envisageables : Un quadrillage tardif pourrait avoir parcellisé un secteur déjà occupé aux époques plus anciennes, pour y déléguer des bergers, mais nous n'avons pas trouvé le grand domaine ou le *vicus* susceptible d'avoir organisé cette vaste mise en valeur.

La deuxième hypothèse est que le parcellaire et les micro-enclos sont les vestiges d'une occupation ancienne – néolithique et Age du bronze ? –, les micro-enclos sont tellement imbriqués aux parcelles, qu'il est difficile de les en dissocier, et ce secteur n'a pas été investi de fermes aux périodes laténiennes et gallo-romaines, seulement fréquenté comme en témoignent les rares fragments de céramique gallo-romaine.

Conclusion

On ne peut que constater le nombre grandissant des sites déjà visités par des prospecteurs clandestins, ce qui nous prive déjà de beaucoup d'informations, en particulier pour étudier la continuité éventuelle de l'occupation.

Avec 9 constructions à présent attribuées aux périodes modernes au terme de prospections et de recherche bibliographique, on voit que les habitats non antiques constituent une sorte de négatif des enclos laténiens et gallo-romains dont ils s'écartent chacun sur un point au moins (forme, milieu d'implantation, nature des pierres constituant les murs ou murées, proximité des terres cultivées actuelles). Pour ce « tri » la prospection au sol reste incontournable.

Les compléments à l'identification d'établissements laténiens et gallo-romains ont permis d'ajouter l'ensemble Velantru 1, caractérisé par des indices de LT A et de la période gallo-romaine. Le retour sur le hameau Champerrin 2 et Champerrin 9 a complété les indices chronologiques mais surtout fonctionnels pour Champerrin 9, elle laisse entrevoir une spécialisation qui permettra dans la synthèse en cours d'étayer l'étude des liens entre unités à l'intérieur des ensembles complexes. La fonction du travail du métal présente dans 37 sites a été enrichie par un nouvel outil spécifique la louche à couler le plomb de Vieilles Tailles 3.

Un nouvel exemple d'enclos quadrangulaire à vocation culturelle vient étayer la thèse avancée que parmi ces enclos sous forêts, ceux de forme quadrangulaire et ayant livré un nombre de monnaies supérieurs aux habitats ont une fonction différente.

Mais une partie des structures étudiées semble échapper à ces périodes, et il est plus difficile de les cerner par la prospection, qui ne sert alors qu'à établir l'absence de matériel métallique dans la couche supérieure du sol. Si le parcellaire de Velantru englobe un établissement occupé à LTA et aux I^{er} et II^e siècles, l'ensemble de ce parcellaire comme celui des Petits Bois d'Aisey intègre des petites structures sans matériel métallique qui pourraient correspondre à des périodes où celui-ci est peu abondant dans les habitats.

Bibliographie

Chaume 2001 : CHAUME B., *Vix et son territoire*, Mergoïl, Montagnac.

Georges-Leroy et alii 2014 : GEORGES-LEROY M., BOCK J., LAFITTE J.-D., DAMBRINE E., « Parcellaires et habitats antiques des forêts du plateau de Haye en Lorraine : bilan et perspectives », Rurland, Atelier n° 2. hal-01067845.

Goguey et alii 2010 : GOGUEY (D.), PAUTRAT (Y.), GUILLAUMET (J.-P.), THÉVENOT (J.-P.), POPOVITCH (L.) et alii, « Dix ans d'archéologie forestière dans le Châtillonnais (Côte-d'Or) ; enclos, habitats, parcellaires », *Revue Archéologique de l'Est*, éd. CNRS. T.59, 2010, p. 99-209.

Goguey et alii 2014 : GOGUEY D., CORDIER A., CHEVIGNY E., « Typologie des enclos dans le Châtillonnais (Côte d'Or) », Rurland, dir. M. Reddé, halshs- 01053247.

Goguey, Bénard, 2001-2002 : GOGUEY (D.), BÉNARD (J.), « Un finage protohistorique et gallo-romain dans les forêts du Châtillonnais (Côte d'Or) : Bilan de quatre années de prospection », *Revue archéologique de l'est*, éd. CNRS, t. 51, 2001-2002, p. 117-214.

Goguey, Pautrat 2011 : GOGUEY (D.), PAUTRAT (Y.), « Les prospections sous forêts : habitats et parcellaires », in : B. Chaume et C. Mordant (éd.), *Le complexe aristocratique de Vix Nouvelles recherches sur l'habitat, le système de fortification et l'environnement du mont Lassois*. Vol.1.

Guillaumet 1996 : GUILLAUMET (J.-P.), *L'artisanat chez les Gaulois*, Errance, 1996.

Guillaumet 2009 : GUILLAUMET (J.-P.), *Dossiers d'Archéologie*, n° 335, 2009.

Malrain, Blancquaert 2009 : MALRAIN F., BLANQUAERT G., « Un enclos = une ferme ? » in : *Habitats et paysages ruraux en Gaule sur d'autres régions du monde celtique*, t. II, Actes du XXI^e colloque international de l'Association Française pour l'Etude de l'Age du fer.

Annexe 1

Les forêts du Châtillonnais

[titre provisoire]

Projet de publication à l'horizon 2018 Synthèse 2013 et prospective 2014

Sous la direction de Dominique Goguey et Jacky Bénard,
Marion Berranger, Emmanuel Chevigny, Alexandra Cordier, Élise Fovet, Ludovic Granjeon,
Jean-Paul Guillaumet, Yves Pautrat, Lucile Pillot, Laurent Popovitch, Laure Saligny

Plan de l'ouvrage

Introduction

Un terroir antique fossilisé sous les forêts (J. Bénard, D. Goguey)
Une vision large de l'espace rural (carte avec emprise actuelle des forêts (carte d'État-Major, élimination par fonds cadastral ?)
Mais avec des manques : - essarts médiévaux et modernes (le tissu des ER est donc incomplet : ex. la villa de St-Germain-le-Rocheux ou celles connues (R. Goguey et A. Cordier)
- Fonds de vallées et bas de pentes inconnus
- Des périodes d'occupation différentes : principalement occupation laténienne et Gr mise en évidence, mais indices antérieurs et postérieurs d'occupation
- Une combinaison de moyens d'investigation et d'approches différentes - GPS et étude au sol, lidar et extraction, prospection

Première partie : L'espace et son exploration

1. Le milieu naturel (les contraintes) (E. Chevigny)
2. Techniques d'acquisitions et gestions des données (L. Saligny)
3. Reconnaissance des structures sur images Lidar (E. Chevigny)
4. Étude statistique des pentes (É. Fovet)
5. Extraction automatique du lapiaz (É. Fovet)
6. Les choix de prospection et les biais des recherches (D. Goguey)
 - 6.1. Des prospections de trois types (carte d'ensemble avec différentes modalités de prospection)
 - 6.2. Protocoles de prospections
 - 6.3. Limites et atouts de la démarche

Deuxième partie : Étude d'un terroir (plateau digité)

1. Voies et chemin, établissements et agglomérations secondaires (J. Bénard)
 - 1.1. Un réseau de communication complexe et hiérarchisé à partir de critères objectifs
 - Situation générale
 - Les voies de la forêt : un réseau très hiérarchisé
 - Les itinéraires le long de la vallée de la Seine
 - 1.2. Des établissements ruraux occupant des positions spécifiques
 - 1.3. Au centre d'un petit réseau d'agglomérations secondaires et de sanctuaires

2. Typologie des établissements ruraux (abrégé en ER) (D. Goguey et J. Bénard)
 - Distinction enclos et parcelle
 - 2.1. Forme des enclos de délimitation (lorsqu'il s'agit d'enclos vides : terre et bois)
 - Enclos "géométriques" / pararéguliers / terrasses dans parcelles / micro enclos : étude des formes appuyées sur des exemples inédits et des planches
 - 2.2. Organisation interne : les modes de construction (J. Bénard)
 - 2.3. Marqueurs
 - 2.4. Enclos post-antiques
 - 2.5. Un cas particulier : combe Choffard et structures isolées du même type
3. Sanctuaires (familiaux ou autres) et nécropoles (A. Cordier, J. Bénard, D. Goguey)
 - 3.1. Sanctuaires
 - Trois niveaux :
 - familiaux liés à un E.R. (Champs Rouges, Grands Bouchots, Champ Coulevroux cartes avec monnaies)
 - locaux (Bani, La Galopine, cartes de répartition), Coteau Guénard 1 (plan et comparaisons), Grands carrés
 - régionaux (Tremblois, Douix...)
 - 3.2. Les nécropoles
 - enclos funéraires (penser à souligner l'absence de monuments, contrairement à la domaniale)
 - cartographie des tumulus, enclos familiaux
4. Les relations interétablissements (J. Bénard, D. Goguey)
 - 4.1. Répartition des ER dans le terroir (Deux types d'établissements : groupés, isolés)
 - Distances entre les établissements ruraux
 - Établissements complexes et isolés
 - 4.2. Étude de cas des groupements (complexes)
 - 4.3. Études de cas d'ER d'isolés

Conclusion : Les isolés se distinguent-ils des autres autrement que par leur unicité ? mise en relation de la distinction isolés/complexes et forme des enclos, monnaie et parure, et témoins d'activités.

Troisième partie : Productions, échanges, chronologie

5. Fonctions des établissements (J. Bénard, D. Goguey)
 - 5.1. Les activités agropastorales à partir de deux études de sols (Roche Chambain, Vaucossier)
 - planche des outils (J.-P. Guillaumet) (encart) synthèse
 - 5.2. Fonctions agropastorales, étude archéo-géographique (J. Bénard, É. Fovet)
 - 5.3. Autres fonctions (D. Goguey, J.-P. Guillaumet)
 - Métallurgie
 - Étude métallographique (M. Béranger) (encart si pas trop long sinon dans les catalogues)
 - Pierre (extraction, chaux, etc.)
 - Bois
 - Les échanges
 - 5.4. Les dépôts (reflets de la fonction ?) (J.-P. Guillaumet)
 - Localisation, nombre, nombre d'objets, assemblages (planches des objets)

6. Chronologie (J.-P. Guillaumet, L. Popovitch et D. Goguey)
 - 6.1. Datations (J.-P. Guillaumet, L. Popovitch)
 - Ce qui est exclu et ce qui est pris en compte
 - Périodes antérieures à l'âge du fer : bilan des vestiges et structures (D. Goguey)
 - 1^{er} âge du fer répartition des tumulus (D. Goguey)
 - période laténienne : fibules des E.R. synthèse (J.-P. Guillaumet) (pl. des fibules par période)
 - période G.R. : les monnaies, synthèse (pl. photos des monnaies) (L. Popovitch)
 - inversion de la proportion fibule/monnaie et de la matière des fibules (carte datation GR)
 - période mérovingienne : l'ensemble de Wasseroie
 - les occupations post-antiques (Moyen Âge, époque moderne)
 - 6.2. Occupation du sol : pulsions et rétractions (J.-P. Guillaumet, D. Goguey, J. Bénard)
7. Les parcellaires et leurs relations avec les ER et les datations (J. Bénard, É. Fovet, D. Goguey, E. Chevigny, L. Saligny, L. Pillot)
 - synthèse sur les parcelles agropastorales (J. Bénard, É. Fovet, E. Chevigny)
 - parcellaire Lidar en terres cultivées, cadastre napoléonien (E. Chevigny)
 - essai de mise en relation des associations de structures organisant l'espace et de datations (É. Fovet, L. Saligny, L. Granjon, D. Goguey)
8. Comparaison avec un terroir voisin mais différent : la domaniale (Y. Pautrat et A. Cordier) (pour les villas dans les cultures le long de la voie qui se dirige vers la vallée de la Seine qui sont en continuité avec la domaniale). Selon le volume pourrait aller dans la conclusion

Conclusions (D. Goguey, J. Bénard)

- Les paysages
- Niveau social (voir avec J.-P. Guillaumet)
- Terroirs spécifiques
- Complémentaires des terroirs voisins (pourrait être le § 8)
- Marginaux ou intégrés dans une économie plus large ?

Catalogues

- Catalogues des fibules (J.-P. Guillaumet)
- Catalogue des monnaies (L. Popovitch)
- Catalogue des établissements ruraux (D. Goguey) par village avec carte des villages

Annexe 1

- Etudes métallographiques (M. Berranger)

Calendrier

Pour une parution en 2018, on propose une remise des manuscrits, avant harmonisation, à Pâques 2017.

Annexe 2

Prosp. Châtillonnais 2016

Mauvilly (Champonnet)

1 - Louis XIV

demi-écu aux 8 L, argent (13,20 g). Flan réformé (surfrappe sur 1/2 écu aux insignes)
D: LVD XIII D G F]R ET NAV REX – Buste cuir. à d.

R: SIT NOMEN DOMIN[I (atelier) BENEDIC]TVM 1704 [coquille] – Croix formée de 8 L (adossées et couronnées) cantonnée de 4 lis. Au centre, 3 lis posés 2 et 1.

Duplessy 1552A

Atelier officiel ind., 1704 (usure 1/5)

2 - Louis XIV

10 sols aux insignes, argent (2,97 g)
D: LVD XIII D G * - FR ET NAV REX / 1707 – Buste dr. à d.
R: DOMINE SALVVM FAC REGEM / L – Main de justice et sceptre en sautoir, entre 3 lis posés 2 et 1, sous couronne.

Duplessy 1566

Bayonne, 1707 (usure 2/5)

3 - Louis XIV

4 sols au 2 L, argent (1,39 g)
D: LVD XIII D G * - FR ET NAV REX / 1694 – Buste dr. à d.
R: DOMINE SALVVM FAC REGEM / S – Deux L entrelacées et affrontées, accostées de 3 lis posés 2 et 1, sous couronne.

Duplessy 1519

Reims, 1694 (usure 3/5)

Mauvilly (Champ Coulevroux, enclos quadrang.)

4 - AUGUSTE

as, cuivre (4,64 g)
D: (r) [CAESAR - PONT] MAX – Tête l. à d.
R: // [ROM ET AVG] – L'autel de Lyon (?)
RIC I 230; Lyon 73
Lyon, 7-3 av. J.-C. (usure 5/5)

1 - AUGUSTE (Auguste et Agrippa)

dupondius, bronze (12,29 g)
D: (I)MP // DIVI F – Têtes adossées d'Agrippa rostr. à g. et d'Auguste cour. de chêne à d.
R: / COL - NEM – Crocodile à d. enchaîné à une palme ornée d'une couronne et de rubans
RPC 524; RIC I 158
Nîmes, 8-3 av. J.-C. (usure 1/5)

6 - AUGUSTE

semis, laiton (1,29 g)
D: (r) (IMP) - [CAE]SAR – Tête à d.
R: AV[GVSTVS] – Aigle éployé deb. de face, tête à g.
Imitation du RPC 508
Atelier irrégulier, 8 à 1 av. J.-C. (type) (usure 1/5)

7 - DOMITIEN

as, cuivre (6,57 g)
D: [...] – Tête l. à d.
R: [...] – ?
Référence ind.
Rome, 81-96 (usure 5/5)

3 - HADRIEN

as, cuivre (9,46 g)
D: [IMP CAESAR TRAIANVS HADRIANVS AVG] – Buste dr. tête l. à d.
R: [...] – Victoria all. à d. ten. palme à g. et couronne à d.
RIC II 572
Rome, 119 (usure 5/5)

2 - ANTONIN (Marc Aurèle César)

as, cuivre (7,38 g)
D: [...] – Tête nue à d.
R: [...] – ?
Référence ind.
Rome, 140 à 161 (usure 5/5)

8 - I^{er} ou II^e ind.

as, cuivre (9,65 g)
D: [...] – Tête à d.
R: [...] – ?
Référence ind.
Atelier officiel ind. (usure 5/5)

5 - I^{er} ou II^e ind.

dupondius, laiton (6,61 g)
D: [...] – Tête rad. à d.
R: [...] – ?
Référence ind.
Atelier officiel ind. (usure 5/5)